

més devant l'autel de cette Sainte pendant les matines et les deux premières messes (1). »

Un liturgiste éminent, que la critique moderne, ou plutôt moderniste, n'a pas épargné, pas plus que tant d'autres, mais qui garde sa place d'honneur parmi les grands érudits de notre siècle, dom Guéranger nous assure que l'Eglise d'Apt était également, au treizième siècle, « en possession de cette même solennité (2). »

Laissons ici parler M. l'abbé Terris, l'auteur si consciencieux de la monographie sur sainte Anne d'Apt :

« Dans les livres de chœur, remarquables à plus d'un titre, que l'église d'Apt possède encore dans ses archives et dont plusieurs datent, au moins, de la seconde moitié du treizième siècle, nous trouvons un office propre de sainte Anne au 26 juillet. L'importance de ce témoignage n'a point échappé à Rémerville : il mentionne un livre de chant écrit entre 1252 et 1323, dans le calendrier duquel le nom de sainte Anne est écrit en gros caractères, comme toutes les autres fêtes considérables de l'année. Dans les livres de chœur d'une époque antérieure et que nous avons soigneusement examinés, le nom de sainte Anne est ajouté au calendrier d'une écriture postérieure à celle de la fin du douzième siècle, mais antérieure à celle du commencement du quatorzième, ce qui assigne l'introduction de cette solennité au courant du treizième siècle, sans qu'il soit facile d'en mieux déterminer l'époque exacte... »

« Un autre document, sur lequel on n'a guère jusqu'ici attiré l'attention, sans nous donner le dernier mot de la question qui nous occupe actuellement, va nous tracer une limite en deçà de laquelle nous ne pouvons songer à assigner l'institution de la fête de sainte Anne à Apt : c'est l'ancien obituaire du chapitre, composé de soixante-quatre feuillets

---

(1) XV Kal. Marcii (15 février, en note : circa 1255), de domo sancte Marie, obiit magister Petrus de Columpna, qui instituit duplum in festo beate Anne, et quod triginta septem cerei ardeant in matutinis, in nativitate Domini et in duabus primis missis, circa altare. *Cartulaire de l'église de N.-D. de Paris*, publié par M. Guérard, de l'Institut, (4 in-4°, Paris, 1850), t. IV, p. 19 ; tome VII de la *Collection des Cartulaires de France*.

(2) Dom Guéranger, *L'Année liturg.*, (6° éd., t. IV, p. 240.